

Termes de Référence pour la réalisation d'une mini étude sur les PDR, PDP, PAC de la région Fès-Meknès à l'épreuve des 3 résultats transformateurs: 0 décès maternel évitable, 0 besoin non satisfaits en planification familiale, 0 violences basées sur le genre et les pratiques néfastes).

1. Contexte

Le Maroc s'est engagé à lutter contre les discriminations et violence basées sur le genre en ratifiant les conventions internationales : CEDAW et son Protocole Facultatif et s'engageant à atteindre les OMDs.

Cet engagement s'est accompagné de politiques, stratégies et mécanismes qui visent la promotion des droits humains des femmes et l'intégration progressive de l'égalité entre les sexes.

Ces avancées ont été couronnées au niveau normatif par une nouvelle constitution qui consacre, dans son article 19 l'égalité entre les hommes et les femmes plaçant l'émancipation de la femme au plus haut de la hiérarchie des normes du droit national en cohérence avec le dispositif normatif international des Droits Humains.

Dans ce contexte, des réformes législatives ont été réalisées, dont :

- la loi 103-13 contre la violence à l'égard des femmes qui délimite les violences faites aux femmes, institutionnalise les instances et mécanismes de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence, et définit les modalités de coordination entre les parties impliquées dans le domaine de la protection des femmes et la lutte contre la violence à leur encontre.
- La loi 65-15 relative aux établissements de protection sociale et qui définit les dispositions relatives à la création et au contrôle des établissements de protection sociale ainsi que les principes auxquels cette prise en charge doit obéir (préservation de la dignité des personnes prises en charge, non-discrimination de ces personnes, respect de leur intégrité physique et psychique, confidentialité des informations les concernant).
- Les lois organiques 111-14, 112-14, 113-14 relatives aux régions, aux préfectures et provinces et aux communes. Ces dites loi fixent entre autre pour ces collectivités territoriales : les conditions de gestion démocratique ; les conditions d'exercice par les citoyennes et les citoyens et les associations de droit de pétitions ; les règles de gouvernances relatives au bon fonctionnement de la libre administration des affaires de ces collectivités territoriales, au contrôle de la gestion des programmes à l'évaluation des actions et à la reddition des comptes.

Malgré ces réformes notables, la situation de la femme marocaine ne s'est pas améliorée et l'on assiste toujours à la violation des droits humains des femmes et à la violence et la discrimination basées sur le genre. L'Enquête sur la prévalence de la violence à l'Encontre des Femmes et des Hommes» (HCP, 2019) montre que durant les 12 mois précédant l'enquête, 57,1% de femmes

et filles âgées entre 15 et 75 ans ont subi au moins un acte de violence, tous contextes et formes confondus. La violence est omniprésente et il n’y a pas un seul domaine dans leur vie où elles ne sont pas exposées à la menace ou à la réalité des actes de violence avec 52% dans le cadre de l’espace domestique, 19% dans les lieux d’enseignement-formation, 18% dans l’espace professionnel, et 13 % dans les espaces publics. Ce continuum de violence qui prend des formes diverses, depuis des violations évidentes des droits des femmes à des formes insidieuses de contrôle sur leurs vies, corps et sexualité n’a pas de limites d’âge, de classe, de statut social ou de lieu de résidence.

Dans ce sens, IPDF avec l’appui de l’UNFPA, veut recourir au service d’un ou d’une consultant-e en vue de réaliser une mini étude sur les PDR, PDP et PAC de la région Fès-Meknès pour que :

- les politiques publiques et les programmes d’amélioration des conditions de vie, ciblant les populations les plus vulnérables, sont mis en œuvre au niveau territorial ;
- les acteurs territoriaux et les acteurs de la société civile disposent d’outils et de capacités pour intégrer et mettre en œuvre les principes de droits humains, d’égalité de genre et de participation citoyenne consacrés par la constitution et les engagements internationaux, dans le processus de réformes en cours.

2. Objet de la consultation

Cette mini étude donne suite aux travaux réalisés par IPDF dont:

- le Forum internationale sur la régionalisation avancée à l’épreuve du genre organisé en partenariat avec le conseil régional Fès-Meknès et qui a abordé la question du rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre la VBG ;
- l’élaboration d’une cartographie des prestations de services essentiels pour les femmes victimes de violences dans la région Fès-Meknès ;
- le rapport du Centre Batha sur les injustices spatiales dans la ville de Fès et impact sur l’accès des FVVG aux services essentiels en 2017 ;
- les rencontres de concertation/réflexion avec les collectivités territoriales concernées ;
- le travail mené pour la mise en place d’un Observatoire Régional de l’Egalité de Genre (OREG) ;
- la participation de l’IPDF au sommet de Nairobi en novembre 2019 CIPD+25 et l’engagement de l’IPDF à la contribution à la mise en œuvre des recommandations en ayant découlées;
- la création du consortium pour les Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive et l’égalité de genre.

Cette mini étude permettra d’identifier les écarts dans le fonctionnement de l’élaboration des PDR, PDP, PAC de la région Fès-Meknès et d’évaluer s’ils sont bien sensibles au genre notamment au regard des 3 résultats transformateurs (zéro décès maternel évitable, zéro besoin non satisfaits en planification familiale, zéro violence basée sur le genre et les pratiques néfastes).

Ceci en vue de permettre à IPDF et ses partenaires d’influencer le processus de planification en cours via des propositions d’améliorations ultérieures et un argumentaire solide.

3. Objectifs

Cette recherche action fixe pour objectifs :

- Réaliser une évaluation rétrospective des PCD au regard du niveau d'intégration de mesures favorisant la jouissance des femmes et des filles de leurs droits notamment aux Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR).
- Identifier les contraintes et les obstacles à leur intégration.
- Proposer des recommandations et des pistes d'amélioration dans les interventions futures et faire du plaidoyer au tour de la question

4. Résultats attendus

Cette recherche action a pour résultats:

- les indicateurs de suivi de la mise en œuvre des 3 résultats sont répertoriés et affinés/adaptés au contexte regional;
- une grille d'évaluation droite à la santé sexuelle et reproductive (les 3 résultats transformateurs) est élaborée de façon participative et utilisée dans l'analyse rétrospective des PCD;
- les principaux obstacles et lacunes relatives à la prise en compte des 3 résultats sus cités ont été identifiés et des recommandations ont été émises.

5. Mandat du prestataire

Le ou la consultant-e qui sera chargé-e de cette mission travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de l'IPDF.

Ses principales tâches seront :

- Dresser l'état des lieux des PDP, PDP, PAC de la région Fès-Meknès au regard des 3 résultats transformateurs cités dans l'objet de la consultation.
- Identifier les dysfonctionnements relatifs à l'intégration de ces 3 résultats transformateurs.
- Produire de la connaissance pour alimenter le plaidoyer des associations de la région œuvrant pour l'égalité de genre.
- Organiser des réunions de consultation et de concertation avec la commission chargée de cette mini étude et avec les acteurs concernés.
- Elaborer un rapport de cette recherche action.
- Valider avec la dite commission, les rapports préliminaire et final de la mini étude

6. Livrables et Produits attendus

Le ou la consultant-e devra soumettre :

- Une note méthodologique conformément aux termes de références.
- Un document présentant un rapport/diagnostic de l'existant concernant les 3 résultats transformateurs cités dans l'objet de cette consultation et doit inclure les points suivant :

- ✚ l'analyse des PDP, PDP, PAC de la région Fès-Meknès au regard des 3 résultats transformateurs cités dans l'objet de la consultation ; (les principaux obstacles et lacunes relatives à la prise en compte des 3 résultats transformateurs) ;
 - ✚ des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des 3 résultats répertoriés et affinés/adaptés au contexte régional ;
 - ✚ une grille d'évaluation relative aux droits à la santé sexuelle et reproductive (les 3 résultats transformateurs) élaborée de façon participative et utilisée dans l'analyse rétrospective de ces PCD ;
 - ✚ des recommandations et des propositions d'amélioration.
- Une note de synthèse en PP présentant les principales actions à entreprendre.
- Les documents finaux seront livrés en format numérique en langue Arabe ou en Français

7. Durée et calendrier de la mission

La consultation s'étalera du mois de juin jusqu'au mois de septembre 2022.

8. Pilotage de la mission

Un comité de pilotage constitué de représentant-es de l'IPDF et de l'UNFPA assurera le suivi de la mission.

9. Compétences requises

Le ou la consultant-e doit :

- avoir une expertise dans le domaine (de préférence de la région Fès-Meknès).
- avoir une bonne connaissance des standards universel des droits humains dont les droits des femmes
- avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel du secteur de la santé et le rôles des acteurs concernés;
- avoir un esprit d'équipe et capacité d'adaptation.

10. Dossier de candidature

Le/la candidate- intéressé-e est invité-e à envoyer un dossier de candidature à l'adresse mail suivante avant le 15 juin 2022 ipdf2@yahoo.fr

Le dossier doit contenir :

- Un curriculum vitae mentionnant les références et les contacts des expériences similaires.
- Une note méthodologique détaillée avec un échéancier des actions.
- Une proposition financière détaillée.